



Conseil communal de Genolier
Rapport de la commission des eaux et égouts

- Objet :** **Préavis N°52/2024**
 Demande de crédit de CHF 141'611.- TTC, pour financer l'étude d'extension de forages à nos captages du Bas des Côtes
- Séance :** Mercredi 22 mai
- Présents :** Municipalité : Jean Zucchello
 Commission eaux et égouts : Martin Schlaepfer, Peter Zaugg et Glenn Geissmann
- Excusé :** Andreas Friedrich, Marco Rusconi
-

La délimitation des zones de source de Genolier, réalisée par ArConseils, a révélé des faiblesses au niveau du captage n°8 du réservoir du Bas des Côtes. La proximité de la route forestière et sa nature de captage en surface, qui présente des risques de pollution, conduiront à sa condamnation. Ce captage est actuellement le principal fournisseur du réservoir.

L'approvisionnement communal en eau potable est un défi en constante évolution auquel la Municipalité s'efforce de répondre par des solutions adaptées. La présence d'une ressource d'eau souterraine dans le secteur de Sus-Châtel a été identifiée et son exploitation potentielle pourrait améliorer l'approvisionnement du réservoir du Bas des Côtes. C'est dans ce cadre que la commune de Genolier souhaite mandater le bureau Hydro-Geo pour mener un forage de reconnaissance afin d'expertiser le potentiel de cette ressource. Cette étude, ainsi que les travaux qui pourraient en découler, revêtent une importance cruciale pour l'alimentation du réseau d'eau sous pression supérieur de Genolier.

Au vu de ce qui précède, la commission des eaux et égouts suggère au conseil d'accepter les conclusions du préavis n°52/2024 tel que présenté.

Genolier, le 24.05.2024

Martin SCHLAEPFER

Peter ZAUGG

Glenn GEISSMANN
(rapporteur)